



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### CONDITIONS TECHNIQUES

ADLER SAS réserve les produits décrits dans son catalogue à une clientèle de professionnels à laquelle il peut être demandé de justifier de sa qualité en produisant un extrait d'immatriculation au registre du commerce ou au registre des métiers. ADLER SAS n'effectue ni installation ni pose.

### REDACTION DES COMMANDES

Chaque article est désigné par un code (5 chiffres et 1 lettre) signifiant :

- sa nature,
- son décor,
- son colisage.

La quantité commandée est toujours exprimée en multiple de colisage précisé dans le catalogue, à chaque descriptif et, dans le tarif, après chaque code article.

### DELAIS

Les commandes d'articles standard sont préparées à réception de l'ordre. En raison de cette rapidité d'exécution, ELLES NE PEUVENT GENERALEMENT PAS ETRE MODIFIEES.

Un retard exceptionnel de livraison ne peut toutefois pas être invoqué pour annuler une commande ou demander une indemnité.

### PRIX-FACTURATION

Les prix sont donnés **hors taxe** « Départ Usine (Ex-W). Ils sont établis selon les conditions économiques du moment et peuvent varier sans préavis.

### REGLEMENT

Les livraisons faites en France métropolitaine sont payables :

- sur facture proforma ou au comptant pour la première livraison et par les clients « non référencés » avec escompte de règlement.
- à 30 jours fin de mois pour les clients titulaires d'un numéro de compte valide.

Les comptes sont ouverts après réception des références bancaires et commerciales d'usage. En cas de non respect des échéances prévues, ADLER SAS facture les frais d'encaissement majorés des intérêts de retard et pourra demander le règlement des commandes suivantes sur facture proforma.

### FABRICATIONS SPECIALES

Les commandes portant sur des fabrications spéciales font toujours l'objet d'un devis. Elles sont exécutées après accord écrit du client et versement d'un acompte de 30% du montant estimé.

Ces marchandises ne sont reprises en aucun cas.

Les plans, dessins et descriptifs fournis par ADLER SAS restent son entière propriété.

### LIVRAISON

Les fournitures s'entendent « départ nos ateliers ». Elles voyagent aux risques et périls du destinataire, même lorsque le franco de port s'applique. Il appartient au destinataire de faire les réserves nécessaires auprès des transporteurs, avant de prendre livraison du colis, et de confirmer, au plus tard, dans les trois jours de la réception, par lettre recommandée. A défaut, toute action contre le transporteur est éteinte aux termes de l'article 105 du Code du Commerce.

ADLER SAS s'autorise le choix du mode de transport (délai normal de livraison : environ 8 jours).

Un mode particulier n'est retenu qu'après accord de prise en charge par le destinataire et, dans ce cas, la règle du franco ne s'applique pas. Le coût du port est majoré de la prime d'assurance couvrant la valeur totale de la marchandise.

### LITIGES

Les descriptions du catalogue, et de toute autre documentation, sont fournies à titre indicatif. La responsabilité de ADLER SAS est seulement engagée par la qualité des marchandises. En raison des contraintes techniques et sauf engagement préalable certaines caractéristiques des articles pourront être modifiés sans préavis. La garantie se limite au remplacement du produit défectueux.

Les articles livrés conformément à la commande ne sont jamais repris. En cas de dérogation portant sur des articles en parfait état, le retour devra être fait en port payé, au plus tard un mois après la livraison. Les avoirs correspondants seront minorés de 25% pour frais. Ils seront crédités sur le relevé du mois.

### JURIDICTION

Les présentes conditions générales fixent le cadre des relations entre ADLER SAS et ses clients qui reconnaissent en avoir pris connaissance et en accepter toutes les conditions. En particulier, elles priment toutes les conditions qu'un client pourrait lui-même leur opposer. Pour tout litige, le Tribunal de Commerce de Meaux sera seul compétent même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel de garantie.

DATE : .....

CACHET

SIGNATURE, précédée de la  
Mention « Bon pour Accord »